

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté**

**90 ECTS**

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					30		Obl.	
(Note 2)					30			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>					30		Obl.	
<b>Enseignements obligatoires:</b>					15			
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Colloque des mémorants (Note 4)	Colloque des mémorants en migration citoyenneté	G. D'Amato, Ch. Achermann	2	A + P	-		obl.	
Méthodes d'analyse empirique quantitatives ou qualitatives (2 cours à choix) (Note 3)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	obl.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		
	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C		éval. int. notée
	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C		éval. int. notée

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté (suite)**

**90 ECTS**

Enseignements		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Thématique							
<b>Enseignements à choix:</b>					15			
Etudes migration & citoyenneté + Analyse des politiques migratoires + Droit des migrations	La démocratie au défi des migrations: perspectives historiques et politiques	G. D'Amato, F. Garufo	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Asylum policy	A. Manatschal	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Immigrant political incorporation	A. Manatschal	2	A	5	S	opt.	éval. int. notée
	Circulation des personnes: La "sécurité" : concept en droit et en politique des migrations	C. Achermann	2	A	5	C	opt.	éval. int. notée
	Exploring migration and mobility from a transnational perspective : theoretical and empirical challenges	C. Fischer	2	A	5	C	opt.	EX. O 15'
	Droit des migrations : partie générale	M. Nguyen	4	P	8	C	opt.	EX. O 15'
	Droit des migrations : droits humains	M. Nguyen	2	P	4	C	opt.	EX. O 15'
	Migration, Citizenship, and the State: A Comparative Perspective	J.-T. Arrighi de Casanova	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Xenophobia	A. Manatschal	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
	Immigration and integration at the sub-state level. Discourse and policies	V. Wisthaler	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
	Economics of Migration	M. Pecoraro	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Le contrôle des migrations: Etat, droit et acteurs	C. Achermann	2	P	5	C	opt.	éval. int. notée
	Séminaire interdisciplinaire : Migrations forcées	M. Fresia / E. Piguet	2	P	5	S	opt.	éval. int. notée
Géographie des migrations	E. Piguet	2	P	5	C	opt.	EX. O 15'	
Séminaires interdisciplinaires (Note 5)				A/P	0-15		opt.	selon ens.
Mémoire					30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)	Mémoire de Master				30	M	obl.	
Total 1ère et 2ème années					90			

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Pilier principal de Master - Pilier Migration et citoyenneté**

**60 ECTS**

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Enseignements								
Titre générique	Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)					10			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>					20		Obl.	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Méthodes d'analyse empirique quantitatives ou qualitatives (1 cours à choix) (Note 3)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	Opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		
	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C		éval. int. notée
	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C		éval. int. notée
10 crédits ECTS à choix					10		Opt.	
<b>Mémoire</b>					30			
Mémoire de Master (Note 1)					30	M	obl.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>					<b>60</b>			

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté**

**Pilier secondaire de Master - Pilier Migration et citoyenneté**

**30 ECTS**

1ère et 2ème années		Enseignant(s)	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
Titre générique	Enseignements Thématique							
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)					10		Obl.	
10 crédits ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)					10			
<b>PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ</b>					<b>20</b>		<b>Obl.</b>	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)	Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté	G. D'Amato, A. Manatschal	2	A	5	C	obl.	EX. E 2 H
Méthodes d'analyse empirique quantitatives ou qualitatives (1 cours à choix) (Note 3)	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ia	J. Dahinden	2	A	10	C	opt.	éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIa	J. Dahinden	2	P		C		
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales Ib	A. Neubauer	2	A	10	C		éval. int. notée
	Méthodes et recherches qualitatives en sciences sociales IIb	A. Neubauer	2	P		C		
	Analyse quantitative en sciences sociales I	D. Ruedin	2	A	5	C		éval. int. notée
	Analyse quantitative en sciences sociales II	D. Ruedin	2	P	5	C		éval. int. notée
10 crédits ECTS à choix					10		Opt.	
<b>Total 1ère et 2ème années</b>					<b>30</b>			

Evaluation interne: les modalités d'évaluation sont précisées dans le descriptif en ligne de chaque enseignement

**Abréviations**

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O= Oral	P = Printemps

**Master en Sciences sociales - Pilier Migration et citoyenneté****Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS**

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec le/la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le/la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

**Note 1**

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.

**Note 2**

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions":

10 ECTS en "méthodes"

5 ECTS en "séminaire interdisciplinaires"

**Note 3**

Ces cours sont à suivre en 1ère année de Master.

**Note 4**

La participation est **obligatoire**. Fréquence de l'enseignement : 1 fois par mois.

**Note 5**

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé un cours d'un-e des enseignant-e-s.